



Orsières, le 17 août 2023

RESTRICTION DE CIRCULATION

Commune d'Orsières - Route communale entre la route de Chamaille et le village de Maligue – lieux-dits Maretses, Les Planches, La Bronne

L'Administration communale d'Orsières communique qu'en raison de travaux de réfection de la chaussée par l'entreprise Manenti-Farquet SA, la route communale entre la route de Chamaille et le village de Maligue traversant les lieux-dits Maretses, Les Planches et La Bronne sera fermée à la circulation du **21 août 2023 au 29 septembre 2023**.

Une déviation sera mise en place par l'entreprise.

Nous prions les usagers de se conformer à la signalisation mise en place et les remercions d'avance de leur compréhension.

L'Administration communale